

pour renouveler, impulser, dynamiser l'action municipale

## Les propositions, mode d'emploi

Dans ce document sont regroupées les propositions que le collectif de la liste Clichy Citoyenne a validées depuis la formation de la liste. Les engagements et les priorités de la première année de mandat ont été publiés dans la brochure de 12 pages de présentation du projet municipal intitulé : Le projet municipal, c'est vous.

Une grande partie de ces propositions est issue des débats publics des Ateliers participatifs, réunis à partir d'octobre 2013 et qui se sont poursuivis par les rencontres thématiques sur les questions de l'économie solidaire, du chauffage urbain, les transports... Les propositions intègrent également les thèmes portés par les groupes Europe-Écologie-Les Verts, Parti de gauche-Front de gauche et Gauche citoyenne et qui ont été concrétisés notamment par les combats menés par les conseillères et conseillers municipaux sortants présents sur la liste (le résumé de leur bilan de mandat a été publié dans un document de 4 pages disponible).

## Sommaire

I	Citoyenneté	3
II/III	Culture, Sport	4
IV/V	Éducation, Enfance	5
VI	Gestion municipale	6
VII	Logement	7
VIII	Qualité de vie	8
IX	Solidarités	9
X	Travail et activité économique	10
XI	Urbanisme, Déplacements urbains	11



# I Citoyenneté

---

- 1 Refus strict du cumul des mandats.
- 2 Proposer des assises de la vie citoyenne en début de mandat afin de débattre de la participation des habitants.
- 3 Ouvrir largement sur Internet le droit à l'information des citoyens : open data des documents de la municipalité.
- 4 La Maison des associations doit fonctionner avec la participation des associations utilisatrices.
- 5 Permettre et soutenir la création de lieux associatifs indépendants de la municipalité.
- 6 Rendre les Conseils de quartiers plus représentatifs des citoyens.
- 7 Créer une fédération des Conseils de quartier... avec un élu à la Démocratie locale.
- 8 Avis, décisions, publicité et mise en œuvre des décisions des conseils de quartier par la Démocratie locale.
- 9 Inscription à l'ordre du jour du conseil municipal des demandes des conseils de quartier (questions de citoyens).
- 10 Créer des lieux de vie pour les Conseils de quartier (les gens peuvent venir discuter entre associations).
- 11 Création de commissions thématiques par secteur d'associations.
- 12 Mettre en place des partenariats entre les services de la ville et les associations.
- 13 Élargir la composition de la Commission consultative des services publics locaux aux représentants concernés.
- 14 Organiser un forum (des forums) autour du thème de la citoyenneté.

## II Culture

---

- 1 Rompre avec le manque d'ambition de la politique municipale en matière de culture en soutenant des projets permettant un rayonnement régional et national.
- 2 Construire une nouvelle médiathèque avec création d'antennes dans les quartiers.
- 3 Investir des espaces de vie culturelle dans les quartiers de la ville : café/théâtre, café associatif, lieux de vie artistiques.
- 4 Créer une vraie salle de cinéma totalement indépendante du Rutebeuf afin que le théâtre puisse vivre sereinement et pleinement ses fonctions.
- 5 Redonner vie à « la Maison du Peuple » (classée aux monuments historiques) comme lieu de rencontres et de création.
- 6 Relancer le festival des revues de création littéraire.
- 7 Donner vie au pavillon Vendôme, en lien avec les artistes clicheois, afin que ce magnifique équipement soit mieux utilisé.
- 8 Créer des ateliers d'artistes.
- 9 Soutenir les réseaux d'éducation populaire et la création d'une université populaire.
- 10 Donner plus d'ampleur à la semaine de la littérature portée par les écoles.

## III Sports

---

- 1 Étudier avec la communauté sportive une réelle restructuration de l'îlot stade Racine : terrain de rugby et de football, construction de club house pour l'athlétisme et le rugby.
- 2 Faciliter l'accès aux équipements sportifs de toutes et tous.
- 3 Favoriser le sport de masse, tout en permettant le développement du sport de haut niveau.
- 4 Développer l'école des sports durant les vacances scolaires.
- 5 Mettre en place un plan d'aide aux clubs pour relancer la vie associative, l'éducation populaire et le bénévolat.
- 6 Développer le handisport dans les clubs.
- 7 Développer le soutien aux associations qui travaillent en direction de la jeunesse.
- 8 Organiser la fête du sport.

## IV Éducation

---

- 1 Créer des postes ATSEM (Agent Territorial Spécialisé de l'École Maternelle) pour chaque classe de maternelle de la petite section à la grande section de maternelle.
- 2 Lancer véritablement la restructuration du groupe Victor Hugo.
- 3 Programmation de la réhabilitation des groupes Jules Ferry et Jean Jaurès.
- 4 Programmation d'un plan de formation du personnel municipal et de la filière animation.
- 5 Sur les rythmes scolaires, la population doit être consultée.
- 6 Apporter un appui à la vie étudiante (logement, activités extra-scolaires, santé...).
- 7 Développer l'implication des associations sportives dans les écoles de la ville.
- 8 Lancer la construction du groupe scolaire du quartier Bac d'Asnières.

## V Enfance

---

- 1 Mise en place d'une commission pluraliste d'attribution de places en crèche à partir de critères clairs et connus de tous.
- 2 Diversifier l'offre des structures d'accueil petite enfance et augmenter la capacité d'accueil : création de trois établissements d'accueil de jeunes enfants (crèches).
- 3 Création d'un conseil des structures sur la ville « Accueil petite enfance » où siègeront des parents élus, des professionnels et des conseillers municipaux.
- 4 Développer les actions d'accompagnement à la parentalité.
- 5 Proscrire l'utilisation de matériel contenant du bisphénol A dans les crèches, les maternelles (et les autres lieux de restauration).
- 6 Étudier l'accueil des 2 ans en maternelle.

# VI Gestion municipale

---

- 1 Lancer un audit du budget municipal, notamment pour faire le point sur la gestion de la dette des emprunts toxiques.
- 2 Dénoncer et renégocier les emprunts structurés – dits emprunts toxiques - signés par la municipalité sortante.
- 3 Refuser le partenariat public-privé qui permet aux grandes entreprises de faire des profits en faisant supporter les coûts à la collectivité.
- 4 Demander la création d'un pôle public de financement aux collectivités territoriales prêtant à taux fixe et décent.
- 5 Généraliser les clauses sociales et environnementales dans tous les appels d'offre de la ville et le suivi de leurs applications.
- 6 Refuser de contracter un emprunt auprès d'une banque ayant des activités dans un paradis fiscal.
- 7 Lutter contre la précarisation des fonctionnaires territoriaux et du personnel des structures paramunicipales.
- 8 Instaurer une réelle justice dans l'évolution de carrière des agents municipaux.
- 9 Restaurer la démocratie sociale pour l'ensemble des agents communaux en instituant un temps d'échange permettant de discuter de la pratique professionnelle.
- 10 Adopter en conseil municipal une délibération plaçant la commune en dehors du Traité sur le futur Grand Marché Transatlantique (TAFTA).

# VII Logement

---

- 1 Publier les critères d'attribution des logements sociaux et rendre transparentes les attributions, sous le contrôle des amicales de locataires et les demandeurs de logements.
- 2 Nécessité de retravailler les critères d'attribution des logements locatifs sociaux.
- 3 Créer un observatoire des charges locatives afin de contribuer à réduire leurs coûts en concertation avec les locataires.
- 4 Rechercher les moyens de maîtriser le coût et les loyers des logements sociaux, en rapport avec les revenus réels des familles concernées.
- 5 Établir un plan de rénovation thermique et phonique des habitations de manière à diminuer massivement le gaspillage d'énergie, les consommations et les dépenses des usagers liées au chauffage.
- 6 Instaurer une vraie concertation avec les associations de locataires du logement social.
- 7 Appuyer les demandes des associations de locataires pour une meilleure représentativité de la gouvernance des organismes publics et privés d'HLM.
- 8 Refuser la vente à la découpe des logements HLM, qui ont été financés en partie par des fonds publics, et qui sont indispensables aux 5 900 demandeurs actuels de logement.
- 9 Favoriser l'accession sociale à la propriété, facteur de mixité sociale et qui permet de fluidifier le parcours résidentiel de locataires HLM en les garantissant contre les « accidents qui pourraient survenir ».
- 10 Recenser les logements vacants afin de trouver des solutions de mise en location au bénéfice des demandeurs en difficulté.
- 11 Accompagner la production d'habitat participatif, les coopératives d'habitats.
- 12 Engager les recours nécessaires pour la dénonciation du protocole de chauffage urbain, signé par le maire en décembre 2011.
- 13 Rechercher les responsables du scandale du chauffage urbain et déposer plainte contre eux au nom d'une municipalité soucieuse de l'intérêt des Clichois et Clichaises.
- 14 Se porter partie civile dans l'affaire du chauffage urbain, afin de tenter de récupérer les sommes du préjudice évalué à 100 millions d'euros, soit environ huit mois du budget annuel de Clichy.
- 15 S'opposer aux expulsions locatives sans relogement pour les locataires en difficultés (chômage, accident, maladie, divorce) du parc privé et public.
- 16 Engager la reconversion des bureaux vacants en logements en instaurant un dialogue avec les propriétaires et promoteurs.
- 17 17. Résister à la loi Boutin, qui est une loi de casse du logement social et qui condamne la mixité sociale.

# VIII Qualité de vie

---

- 1 Finaliser le projet de Maison de la nature au Parc des Impressionnistes.
- 2 Encourager la végétalisation des toitures.
- 3 Améliorer la restauration municipale.
- 4 Étudier la remunicipalisation de la gestion de l'eau, notamment pour en baisser le coût pour les usagers.
- 5 Mettre en place un numéro unique d'appel pour le traitement des petites urgences (pannes, accidents domestiques, ascenseurs bloqués...) dans le cadre de la Gestion urbaine de proximité (GUP).
- 6 Développer d'autres énergies qui privilégient le renouvelable, solaire et éolien notamment.
- 7 Instaurer le compostage des déchets organiques par immeuble.
- 8 Installer une ressourcerie afin de récupérer toutes sortes d'appareils et d'objets en vue de leur donner une seconde vie.
- 9 Se réapproprier les Berges de Seine pour les habitants, en remettant en cause la route 2x2 voies du Conseil Général, avec jardin et circulations douces.
- 10 Faire aboutir l'implantation des serres municipales au Parc des Impressionnistes.
- 11 Mettre en place un plan de prévention du bruit.
- 12 Remettre en chantier l'agenda 21 et définir un plan climat énergie.
- 13 Suppression de la taxe sur les ordures ménagères et remplacement par une redevance incitative, « plus chacun trie, moins il paie ».
- 14 Favoriser l'implantation en ville de jardins familiaux, collectifs ou partagés, de ruchers associatifs et planter des arbres fruitiers pour récoltes locales.
- 15 Établissement d'une charte de téléphonie mobile qui fixe les conditions d'emplacement et la puissance des émetteurs (par ex. interdiction près des écoles).
- 16 Mise en place d'ateliers de sensibilisation à la santé prioritairement à destination des jeunes (addictions, obésité, cancer...).
- 17 Lancer une étude d'impact concernant l'activité du Data Center situé au Bac d'Asnières.

# IX Solidarités

---

- 1 Créer un micro crédit social en partenariat avec le CCAS afin de permettre aux personnes en difficulté d'obtenir un prêt à faible taux.
- 2 S'appuyer sur un partenariat avec les associations départementales ou régionales d'aide à la personne afin de développer des antennes locales pour permettre le maintien à domicile.
- 3 Rompre l'isolement des personnes âgées en valorisant leurs compétences et leur mémoire.
- 4 Revoir et garantir l'égal accès au séjour pour personnes âgées.
- 5 Actualiser la Charte handicap (agenda 22).
- 6 Faciliter l'autonomie des personnes handicapées en créant un itinéraire adapté et intégrer une signalétique sonore aux feux tricolores.
- 7 Faciliter l'installation d'une Régie de quartier.
- 8 Appui et soutien de la municipalité aux chômeurs et précaires, aux mal-logés et aux sans-papiers.
- 9 La coopération décentralisée est à réorienter après un débat avec les Clichois et les immigrations présentes à Clichy.
- 10 Organiser l'assistance aux personnes sans abri, sans papier, chômeurs et précaires.
- 11 Soutien municipal au développement de la profession d'auxiliaire de vie.
- 12 La prévention sera privilégiée afin d'assurer aux Clichaises et Clichois la tranquillité publique et la sécurité auxquelles ils ont droit.
- 13 Proposer aux jeunes de Clichy un débat sur les lieux à leur disposition permettant le lien social, l'animation sportive, culturelle et de prévention santé dont ils ont besoin.
- 14 Entamer une réflexion sur les maisons de quartiers, en favorisant la cohérence entre les structures et permettre la complémentarité entre lieux associatifs, privés ou municipaux.

# X Travail et activité économique

- 1 Élaborer un plan de développement de l'économie sociale et solidaire, comme moyen de susciter des emplois locaux, de proximité et non délocalisables.
- 2 Concrétiser l'installation d'un Pôle d'économie solidaire au centre artisanal Léon Blum (projet porté par Marie-Claude Fournier au cours de la précédente mandature mais qui n'a pu aboutir en raison du manque de soutien politique du maire).
- 3 Mise en place d'un guichet unique pour les porteurs de projets de l'économie solidaire afin de leur permettre d'être orientés vers les structures de financement et d'information adéquates.
- 4 Soutien aux réseaux coopératifs et d'insertion, à la transformation des PME en structures de l'économie sociale et solidaire, notamment en SCOP.
- 5 Mettre fin à la précarité salariale dans les embauches de la Mairie.
- 6 Revoir avec les représentants du personnel la formation et l'encadrement dans les services de la ville.
- 7 Soutenir les démarches et donner la parole aux demandeurs d'emploi, combattre la précarité salariale.
- 8 Lancer un appel à projet pour installer une ressourcerie afin de récupérer appareils et objets en vue de leur donner une seconde vie et combattre l'obsolescence programmée des appareils ménagers.
- 9 Privilégier l'artisanat et dynamiser le commerce de proximité, bio et équitable dans tous les quartiers en préemptant des fonds de commerce.
- 10 Négocier avec les grandes entreprises clicheoises une meilleure insertion dans le marché du travail local pour leur recrutement.
- 11 Conforter l'action de la Mission locale et de l'école de la deuxième chance pour dynamiser l'emploi des jeunes.
- 12 Encourager la création de petites entreprises par le soutien aux pépinières d'entreprises (existante ou à créer), avec notamment un appel à projet pour une pépinière dédiée à l'économie solidaire.
- 13 Renforcer les moyens de formation des jeunes, scolaires et hors scolarité, et de l'ensemble de la population à l'économie numérique.
- 14 Systématiser les clauses fiscales, sociales et environnementales dans les marchés publics.
- 15 Rechercher les circuits courts et locaux pour les fournisseurs de la ville.
- 16 Le soutien au développement des services publics locaux sera concrétisé par des recrutements conformes aux besoins.
- 17 Favoriser des filières créatrices d'emploi autour des énergies renouvelables et de l'éco-construction, avec notamment l'implantation d'un centre de formation aux métiers locaux écologiques.
- 18 La ville soutiendra les initiatives nationales et européennes pour le partage et la réduction du temps de travail.

# XI Urbanisme

---

- 1 Réactiver le Plan Local de l'Habitat (PLH) pour anticiper les besoins de la ville et produire une offre en adéquation avec le fichier des demandeurs en termes de type de logement (PLAI?PLUS et PLS).
- 2 Réviser le Plan local d'urbanisme (PLU), avec une vraie concertation.
- 3 Réhabiliter certains quartiers existants et rééquilibrer les quartiers excentrés par rapport au centre ville, en y associant les habitants.
- 4 Construire plus de logements de type F4 / F5.
- 5 Redonner vie au projet du quartier Bac d'Asnières, en concertation avec les habitants.
- 6 Rechercher avec Paris, Saint-Ouen, Levallois, une alternative à la saignée du périphérique qui sépare Paris de Clichy.
- 7 Être vigilant sur la mise en place de Paris Métropole qui renforce les inégalités des territoires (pression sur le foncier) et éloigne les citoyennes et les citoyens des centres de décision.
- 8 Les aménagements institutionnels dans le cadre de Paris Métropole devront être validés par référendum de la population de la région Ile-de-France.

# XII Déplacements urbains

---

- 1 Réactualiser l'ensemble du Plan de déplacements local en vue d'un partage équitable de la voirie.
- 2 Réaliser les couloirs de bus sur les voies Jean-Jaurès, Victor-Hugo, GI-Leclerc, totalité de la rue Martre et établir un réseau de pistes cyclables.
- 3 Multiplier les parkings et emplacements à vélos.
- 4 Soutenir le projet de la navette fluviale Saint-Denis-La Défense.
- 5 Intervenir auprès de la RATP et du STIF pour affecter plus de moyens en attente de l'arrivée de la ligne 14, afin de soulager le trafic de la ligne 13.
- 6 Demander à la RATP de terminer l'équipement en portes automatiques de la ligne 13 et mettre à niveau la maintenance pour éviter les pannes à répétition.

Je soutiens la liste

*Clichy Citoyenne*

conduite par Marie-Claude Fournier



---

19 rue Émile Roux 92110 CLICHY  
01 41 06 46 81 clichycitoyenne2014@gmail.com clichycitoyenne.fr